



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E60865

VALABLE JUSQU'AU 11/09/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/08/2001
39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 437 512 858 00022

Siret : 437 512 858 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 43595

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010715175504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010715175504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOGEBAT

Z.I. FOSSE 13
BP 25
62114 SAINS EN GOHELLE

Téléphone : 03 21 72 11 32

Portable : 06 61 81 32 00

Fax : 03 21 72 01 15

Site Internet :

E-mail : madeline.sogebat@gmail.com

Responsabilité légale :
GONCALVES JOSE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 64 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	25/08/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/08/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2021
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	17/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.